

## **Regard : La rentrée 2023 ne sera pas qu'un rituel**

**La rentrée 2023 est déjà un rituel pour nombre de ses acteurs**, en particulier les élèves et leurs parents préoccupés à la fin de l'été par les fournitures scolaires, la « réputation sociale » de l'établissement scolaire ou de l'Equipe pédagogique, l'emploi du temps, le calendrier scolaire, les camarades inscrits dans la classe ou encore les modalités de transport, de restauration collective...

La rentrée est aussi un rituel pour les enseignants qui retrouvent pour le plus grand nombre leur établissement d'affectation, leurs repères et leurs moyens mais qui doivent aussi composer avec de nouvelles priorités nationales, de nouvelles missions, de nouveaux dispositifs et financements, de nouvelles modalités d'évaluation...

La rentrée est aussi un rituel pour les administrateurs et gestionnaires du système éducatif chargés de sa stabilité et de son adaptation pédagogique, économique et sociale mais aussi de la correction des dysfonctionnements et inégalités constatées depuis de nombreuses années malgré les remédiations annoncées et pas toujours effectives (nombre d'élèves par classe, mixité culturelle dans les disciplines et séries, orientation vers des parcours généraux ou professionnels, absentéisme et abandons...).

**La rentrée 2023 sera aussi celle des changements** annoncés dans la circulaire de rentrée (BOEN du 6/7/2023) et la Conférence de presse de rentrée ministérielle du 28 août, concrétisés par de nombreux textes (décrets, circulaires) depuis juillet.

Les objectifs ministériels de l'année à venir vont vers une Ecole qui instruit, émancipe et protège organisée autour de 6 axes avec pour chacun des priorités anticipées par des analyses, des diagnostics proposés par des experts mais aussi des influenceurs... On citera à titre d'exemple récent le Sénat, la Cour des comptes. Ainsi le rapport Longuet revient sur la formation des enseignants, la Cour des comptes sur leur recrutement ou encore sur l'enseignement privé sous contrat.

Nombre d'organisations professionnelles critiquent ces approches managerielles centrées sur la baisse de la dépense publique d'éducation, sur la désétatisation du métier, l'éclatement de ses tâches illustrées avec à la rentrée une offre aux professeurs volontaires d'adhérer à un Pacte moyennant rémunération pour assurer et renforcer la continuité pédagogique.

Il revient aux Chefs d'établissement de rédiger un plan annuel des heures prévues en cas d'absences de courte durée (décret du 8 août) ou encore de rendre opérationnel des actions comme celles des « devoirs faits », des stages de réussite, des projets d'innovation pédagogiques ou encore portant sur l'orientation.

**La rentrée 2023 sera celle d'un nouvel aménagement des épreuves du Bac** pour faire face à l'absentéisme et à la démotivation des lycéens constatés lors de la dernière année scolaire 2022/23 consécutifs aux épreuves de spécialité tenues en avril. Désormais les épreuves se dérouleront en juin comme demandé par la Conférence des Présidents d'associations de spécialistes et soutenu par l'association des professeurs de sciences médico-sociales.

D'autres ajustements sont envisagés pour l'épreuve du Grand oral ou encore de français (nombre de textes présentés), l'évaluation sous forme de contrôle continu est réaffirmée, restent à éclaircir les modalités d'évaluation du dossier Parcoursup !

**La rentrée 2023 interrogera la filière technologique et en particulier pour l'APSMS la série ST2S**, les résultats du questionnaire posé à nos adhérents en juin témoigne d'une certaine stabilité nationale des effectifs et du profil des élèves mais nous devons rester vigilants par exemple sur l'orientation des élèves de troisième vers le lycée professionnel attirés à la rentrée par la gratification des stages, la valorisation de l'alternance, les spécialités d'un an ouvertes après la bac professionnel, la préférence donnée à ceux qui souhaiteraient entrer en STS...

Le devenir de notre série ST2S s'appuie sur son identité associant une culture générale, scientifique et technologique pour apporter une véritable plus-value à des études universitaires (bac+3) en santé publique et en action sociale.